



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

ASSOCIATION TOUTES A L'ECOLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2021

Association Toutes à l'Ecole

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° SIREN : 487 807 786

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2021

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Toutes à l'Ecole, relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Changement de méthode* » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable opéré dans la cadre de la première application du règlement ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 juillet 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note « *Annexe au compte de résultat par origine et par destination et au compte d'emploi des ressources* » de l'annexe aux comptes annuels.
- La conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 des règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des legs et donations à compter de l'exercice 2020/2021, telles qu'exposées dans la note « *Détail des legs, donations et assurance-vie* » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 9 décembre 2021

Aurélie Joubin

COMPTES ANNUELS

en euros

Toutes A l'Ecole

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

Bilan au 31/07/2021

65 Rue de la Saussière
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

SIRET : 48780778600057

NAF : 9499Z

Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Actif	Du 01/08/2020 au 31/07/2021			Au 31/07/2020
	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	19 985	19 291	694	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 262 051	1 758 630	503 421	666 842
Installations techniques, matériel et outillages industriels	461 935	118 724	343 211	120 443
Autres immobilisations corporelles	777 214	667 413	109 801	135 445
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	514 587		514 587	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 734 405	48 641	2 685 764	2 718 238
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 615		8 615	31 316
TOTAL I	6 778 792	2 612 699	4 166 092	3 672 285
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	20 961		20 961	
Matières premières, autres approvisionnements				17 623
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				124 581
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	135 853		135 853	
Autres	780 353		780 353	762 058
Valeurs mobilières de placement	4 266 691	4 572	4 262 119	5 442 696
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 356 430		6 356 430	3 477 369
Charges constatées d'avance	27 499		27 499	24 024
TOTAL III	11 587 787	4 572	11 583 215	9 848 352
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI	7 292		7 292	3 489
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	18 373 871	2 617 272	15 756 599	13 524 126

Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Passif	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/07/2021	31/07/2020
Fonds propres / Fonds associatifs		
Fonds propres sans droit de reprise / Fonds associatifs sans droit de reprise		503 094
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et dotations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		6 187 761
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	6 187 761	
Autres réserves		
Report à nouveau	6 618 680	4 057 179
Excédent ou déficit de l'exercice	1 593 048	2 058 408
Situation nette	14 399 489	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		65 500
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	14 399 489	12 871 941
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	208 915	
Fonds dédiés	345 907	
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		362 402
Autres ressources		
TOTAL III	554 822	
Provisions		
Provisions pour risques	52 410	65 582
Provisions pour charges		
TOTAL IV	52 410	427 985
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	693	661
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 034	47 437
Dettes des legs ou donations	441 525	
Dettes fiscales et sociales	93 154	74 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 438	1 825
Autres dettes	154 366	67 568
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 250	16 667
TOTAL V	748 461	208 356
Écarts de conversion passif		
VI	1 417	15 844
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	15 756 590	13 524 126

Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/07/2021	31/07/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	83 900	105 483
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 142 644	
Mécénats	1 916 657	
Legs, donations et assurances-vie	571 712	
Contributions financières	324 821	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	58 379	157 607
Utilisations des fonds dédiés	364 052	
Autres produits	2 749	
Autres produits (hors cotisations)		4 806 754
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 464 912	5 069 844
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	20	708
Variation de stocks de marchandises	-3 338	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		671
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		-324
Autres achats et charges externes	821 528	1 528 959
Aides financières	1 232 219	
Impôts, taxes et versements assimilés	70 553	67 852
Salaires et traitements	1 956 613	1 928 934
Charges sociales	139 603	89 454
Dotations aux amortissements et dépréciations	311 209	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		324 109
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	282 056	
Autres charges	471	138 476
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 810 933	4 078 839
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 653 979	991 005
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	51 766	46 500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 675	14 050
Différences positives de change	134 153	53 765
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	65 450	33 159
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	257 043	147 473

Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/07/2021	31/07/2020
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	22 970	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	258 982	230 296
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 157	19 520
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	284 109	249 815
RÉSULTAT FINANCIER	-27 066	-102 342
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 626 913	888 663
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 472 420
Sur opérations en capital	407	21 005
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	407	1 493 425
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	20 069	10 046
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 069	10 046
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-19 662	1 483 379
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	14 203	863
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		30 689
Engagements à réaliser sur ressources affectées		343 461
TOTAL DES PRODUITS	6 722 362	6 741 431
TOTAL DES CHARGES	5 129 314	4 683 024
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 593 048	2 058 408

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	18 691	
Prestations en nature	757 109	
Bénévolat	72 750	
TOTAL	848 550	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	18 691	
Prestations en nature	757 109	
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	72 750	
TOTAL	848 550	

Annexe

Présentation de l'association

L'Association Toutes à l'Ecole a pour objet d'apporter assistance à l'enfance en difficulté dans le monde. Elle a notamment pour vocation de participer à la mise en place et au développement, dans les pays les plus démunis, de toutes actions d'éducation, de scolarisation et de formation nécessaires à l'insertion et à la promotion sociale de petites et jeunes filles ainsi que toutes actions de soutien à destination de leurs familles en difficulté.

L'Association a créé l'école Happy Chandara au Cambodge dont elle finance le fonctionnement. La prise en charge des élèves est globale : éducation, alimentation et suivi médical (médecine générale, vaccinations, soins dentaires et ophtalmologiques). Un soutien est également apporté aux familles. L'école, scolarise plus de 1300 élèves qui seront accompagnées tout au long de leur scolarité et de leur formation universitaire ou professionnelle, jusqu'à leur premier emploi.

L'Association fonde son action sur le parrainage des élèves et toute forme de dons.

Faits caractéristiques

L'état d'urgence sanitaire pour la pandémie liée au Coronavirus Covid-2019 a été prononcé par l'OMS le 30 janvier 2020. Dans ce contexte, l'école a dû être fermée, un système d'apprentissage en ligne a été mis en place.

Malgré la fermeture de l'école les dépenses d'Happy Chandara ont peu diminué car les salaires ont été maintenus, des paniers alimentaires ont été distribués aux familles et du matériel a été acheté pour les élèves afin de leur permettre de suivre les cours à distance.

L'Association a également contribué au financement de l'Internat 2.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/07/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 15 756 599 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 593 048 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par l'ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

Le règlement comptable 2018-06 est applicable à compter de l'exercice 2020/2021 en remplacement du règlement 99.01. Les principaux impacts de l'application de ce nouveau référentiel dans les comptes de l'Association Toutes à l'Ecole sont les suivants :

- Ventilation des recettes initialement enregistrées en "Autres produits" entre les rubriques suivantes: dons manuels, mécénats, legs et contributions financières. Les modalités retenues pour appliquer cette classification sont exposés ciaprès.
 - Reclassement de la subvention d'investissement en fonds dédiés (s'agissant de fonds reçus d'organismes privés, ce financement ne répond pas à la définition de la subvention du règlement 2018-06)
 - Modification des modalités d'enregistrement des legs: les legs sont enregistrés lors de l'acceptation par le conseil d'administration. Lorsque les fonds ne sont pas versés à la clôture, le produit du legs est compensé par l'enregistrement de fonds reportés.
 - Modification de la présentation de la situation nette.
- Les impacts de l'application du règlement 2018-06 ne portent que sur la présentation des comptes: le résultat de l'exercice et le montant de la situation nette de l'Association ne sont pas impactés.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Logiciels	1 an,
• Constructions	3 à 10 ans,
• Agencements et aménagements	4 à 20 ans,
• Mobilier de bureau et informatique	5 à 10 ans,
• Mobilier	3 à 10 ans,
• Matériel de transport	3 à 5 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks, ont le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés afférents aux financements d'immobilisations sont repris chaque année à hauteur des amortissements de l'immobilisation

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont valorisées de la façon suivante:

- Dons de riz: cours du riz appliqué aux quantités reçues,
- Dons de matériel: valorisation du donateur,
- Bénévolat: suivi mensuel et nominatif valorisé aux taux journaliers suivants:
 - Assistance diverse: 100 euros
 - Appui aux activités du siège: 200 euros
 - Médecins: 200 euros
- Campagnes de communication: valorisation au prix du marché transmise par les donateurs.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/07/2021 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 158 925 euros. Ce montant comprend la rémunération de la Présidente de l'Association.

Conformément à la 6ème résolution de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2016, la Présidente de l'Association a perçu une indemnité de 5.500 euros brut par mois sur 13 mois.

Ventilation des recettes

Les recettes sont ventilées entre les dons, mécénats et contributions financières selon les modalités suivantes:

- dons:

- parrainages élèves et parrainages classes reçus de personnes physiques, sociétés, associations et fondations.
- versements numéraires reçus de personnes physiques

- mécénats:

- versements reçus de sociétés destinés à financer des actions spécifiques dans le cadre de convention de partenariat ou autres.
- arrondis solidaires collectés dans le cadre de partenariats avec différentes enseignes

- contributions financières:

- fonds reçus d'association et fondations à l'exception des parrainages enregistrés en dons. Les fonds reçus de fondation d'entreprise dans le cadre de conventions de partenariat sont également enregistrés dans ce poste.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 985		
TOTAL	19 985		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui	1 677 040		18 162
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions	556 249		10 599
- Techniques, matériel et outillage	172 683		303 233
- Générales, agencements et aménagements divers	192 985		
Matériel :			
- De transport	209 953		
- De bureau et informatique, mobilier	360 366		13 910
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			514 587
TOTAL	3 169 277		860 492
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	2 744 328		
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	31 316		
TOTAL	2 775 644		
TOTAL GÉNÉRAL	5 964 906		860 492

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			19 985	
TOTAL			19 985	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui			1 695 202	
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.			566 849	
- Techniques, matériel et outillage	13 981		461 935	
- Gales, agenct et aménagt. divers			192 985	
Matériel :				
- De transport			209 953	
- De bureau et informatique, mobilier			374 276	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			514 587	
TOTAL	13 981		4 015 787	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	9 923		2 734 405	
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	22 702		8 615	
TOTAL	32 625		2 743 020	
TOTAL GÉNÉRAL	46 606		6 778 792	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 985		694	19 291
TOTAL	19 985		694	19 291
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui	1 217 087	118 601		1 335 688
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	349 360	73 582		422 942
Installations techniques, matériel et outillage industriel	52 240	80 466	13 982	118 724
Installations générales, agencements et aménagements divers	164 423	9 381		173 804
Matériel de transport	160 638	22 822		183 460
Matériel de bureau et informatique, mobilier	302 798	7 351		310 149
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 246 546	312 203	13 982	2 544 767
TOTAL GÉNÉRAL	2 266 531	312 203	14 675	2 564 059

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	65 582		13 172	52 410
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	65 582		13 172	52 410

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation	344			344
- Financières	25 746	22 551		48 297
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	9 828	419	5 675	4 572
TOTAL III	35 918	22 970	5 675	53 213
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	101 500	22 970	18 847	105 623
- D'exploitation			13 172	
Dont dotations et reprises : - Financières		22 970	5 675	
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	2 734 061		2 734 061
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 615		8 615
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations	135 853	135 853	
Personnel et comptes rattachés	5 055	5 055	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	775 297	775 297	
Charges constatées d'avance	27 499	27 499	
TOTAL	3 686 380	943 705	2 742 675

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	693	693		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 034	39 034		
Dettes des legs ou donations	441 525	441 525		
Personnel et comptes rattachés	47 525	47 525		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	26 972	26 972		
Impôts sur les bénéfices	14 203	14 203		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 454	4 454		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 438	13 438		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	154 366	154 366		
Produits constatés d'avance	6 250	6 250		
TOTAL	748 461	748 461		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/07/2021	31/07/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	693	661
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 254	31 517
Dettes des legs ou donations	441 525	
Dette fiscales et sociales	62 343	63 884
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	99 075	65 985
TOTAL	637 889	162 047

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/07/2021	31/07/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	135 853	
Autres créances	721 728	750 272
Valeurs mobilières de placement		510 000
Disponibilités	32 744	48 417
TOTAL	890 325	1 308 689

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/07/2021	31/07/2020
Produits :	- D'exploitation	6 250	16 667
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		6 250	16 667

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/07/2021	31/07/2020
Charges :	- D'exploitation	27 499	24 024
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		27 499	24 024

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	503 094			503 094	
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	6 187 761				6 187 761
Report à nouveau	4 057 179		2 768 586	207 085	6 618 680
Excédent ou déficit de l'exercice	2 058 408		1 593 048	2 058 408	1 593 048
Situation nette	12 806 441		4 361 634	2 768 587	14 399 489
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	65 500		139 500	205 000	
Provisions réglementées					
TOTAL	12 871 941		4 501 134	2 973 587	14 399 489

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	17 207
Conseils et prestations de services	
TOTAL	17 207

Effectifs

L'effectif moyen de l'Association s'élève à 273 salariés au Cambodge et 5 salariés en France.

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Vente de photocopieuse		407
Caution CFP non remboursée	20 069	
TOTAL	20 069	407

Le résultat exceptionnel s'élève à 19 662 euros

Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales et participations				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
TAE CAMBODGE L	572	-66 103	49.00	344		2 734 061			-32 331	
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										
2. Participations non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										

Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Stocks (hors valeur ajoutée)	Valeur bilan	Prix marché	Dépréciation
TOTAL			

Valeurs mobilières de placement	Valeur bilan	Prix marché	Dépréciation
depot Garantie Dollars	152 439	152 439	
ALLIANZ SCPI	510 000	510 000	
PLACEMENTS MIRABAUD	1 000 000	1 143 685	
Placements Oradea Vie	1 000 000	1 244 369	
VMP CIC	342 121	426 273	
Comptes à terme	1 261 458	1 261 458	
TOTAL	4 266 018	4 738 224	

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts (2)	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06 (1)		Montant global	dont rembours.		Montant global (3)	dont fonds corresp. à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
TOTAL									
Contributions financières d'autres organismes									
Gymnase				48 100				48 100	
TOTAL				48 100				48 100	
Ressources liées à la générosité du public									
Habitat				185 240				185 240	
Chanrat	18 942		18 942		91			18 851	
Aide alimentaire	190 498		190 498		190 498				
Internat 2	152 963		152 963	48 716	152 963			48 716	
Centre de formation		65 500	65 500		20 500			45 000	
TOTAL	362 403	65 500	427 903	233 956	364 052			297 807	
TOTAL GENERAL	362 403	65 500	427 903	282 056	364 052			345 907	
	(1) Montant après changement = Montant avant changement + Impact								
	(2) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif								
	(3) Montant global = Montant après changement + Report - Utilisations + Transferts								

Variations des fonds reportés

	À l'ouverture de l'exercice			Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06 (1)			
Legs ou donations						
		207 085	207 085	40 000	38 170	208 915
TOTAL		207 085	207 085	40 000	38 170	208 915
Donations temporaires d'usufruit						
TOTAL		0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		207 085	207 085	40 000	38 170	208 915

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/07/2021		31/07/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	83 900	83 900		
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	3 142 644	3 142 644		
Legs, donations et assurance-vie	571 712	571 712		
Mécénats	1 916 657	1 916 657		
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	5 714 913	5 714 913		
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	324 821			
Autres produits non liés à la générosité du public	285 749			
TOTAL II	610 570			
Subventions et autres concours publics III				
Reprises sur provisions et dépréciations IV	32 828			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs V	364 052	364 052		
TOTAL (I à V)	6 722 363	6 078 965		
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	155 000	155 000		
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	3 008 643	2 720 686		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 077 219	1 077 219		
TOTAL I	4 240 862	3 952 905		
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	181 843	181 843		
Frais de recherche d'autres ressources	19 246			
TOTAL II	201 089	181 843		
Frais de fonctionnement III	368 134	332 900		
Dotations aux provisions et dépréciations IV	22 970	20 772		
Impôt sur les bénéfices V	14 203			
Report en fonds dédiés de l'exercice VI	282 056	233 956		
TOTAL (I à VI)	5 129 314	4 722 376		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 593 049	1 356 589		

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/07/2021		31/07/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	72 750			
Prestations en nature	757 109			
Dons en nature	18 691			
TOTAL I	848 550			
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	848 550			
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	41 291			
TOTAL I	41 291			
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	776 859			
Contributions volontaires au fonctionnement III	30 400			
TOTAL (I + II + III)	848 550			

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/07/2021
Emplois de l'exercice	
Missions sociales	
Réalisées en France	
Actions réalisées par l'organisme	
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France	155 000
Réalisées à l'étranger	
Actions réalisées par l'organisme	2 720 686
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	1 077 219
TOTAL I	3 952 905
Frais de recherche de fonds	
Frais d'appel à la générosité du public	181 843
Frais de recherche d'autres ressources	
TOTAL II	181 843
Frais de fonctionnement III	332 900
TOTAL EMPLOIS	4 467 648
Dot. aux prov. et dépréciations IV	20 772
Reports en fonds dédiés de l'exercice V	233 956
Excédent de la génér. du public de l'ex.	1 356 589
TOTAL	6 078 965

Contributions volontaires en nature	31/07/2021
Emplois de l'exercice	
Contributions volontaires aux missions sociales	
Réalisées en France	
Réalisées à l'étranger	
TOTAL I	
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	
Contributions volontaires au fonctionnement III	
TOTAL	

Ressources par origine	31/07/2021
Ressources de l'exercice	
Ressources liées à la générosité du public	
Cotisations sans contrepartie	83 900
Dons, legs et mécénats	
Dons manuels	3 142 644
Legs, donations et assurance-vie	571 712
Mécénats	1 916 657
Autres ressources liées à la générosité du public	
TOTAL RESSOURCES I	5 714 913
Rep. sur prov. et dépréciations II	
Utilisat. des fonds dédiés anté. III	364 052
Déficit de la génér. du public de l'ex.	
TOTAL	6 078 965
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	11 500 732
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 356 589
(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.	-21 415
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	12 878 736

	31/07/2021
Ressources de l'exercice	
Contributions volontaires liées à la générosité du public	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/07/2021
Fonds dédiés en début d'exercice	427 902
(-) Utilisation	364 052
(+) Report	233 956
Fonds dédiés en fin d'exercice	297 806

EMPLOIS	Emploi de 2019/2020 = compte de résultat 31/07/2020	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019/2020	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019/2020 = compte de résultat 31/07/2020	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019/2020
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		3 954 371
1 - MISSIONS SOCIALES	3 606 205	1 174 289	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	2 274 508	2 274 508
1.1 - Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versement à un organisme centrale ou d'autre organismes			1.1 - Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Dons et autres libéralités non affectés - Dons et autres libéralités affectés	2 003 815 212 849	2 003 815 212 849
1.2 - Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versement à un organisme centrale ou d'autre organismes	3 606 205	1 174 289	1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	57 843	0 57 843
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	238 218	182 560			
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	182 560	182 560			
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	55 658				
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	317 033	103 236		108 289	
		1 460 084			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 161 456		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	6 532 635	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	343 461		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	30 689	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		188 504
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	2 058 408		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	6 563 324		VI - TOTAL GENERAL	6 563 324	2 463 012
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		175 191			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements d'immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		324 109			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 311 166	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 311 166
			SOLDES DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		4 917 712
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds		13 329	Préstations en nature	493 225	
Frais de fonctionnement des autres charges		493 225	Dons en nature	13 329	
Total		506 554	Total	506 554	

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	533 541
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	40 000
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	185 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	38 170
TOTAL	796 712

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	185 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	40 000
TOTAL	225 000

SOLDE DE LA RUBRIQUE	571 712
-----------------------------	----------------

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
- Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Partenariat Caroll: engagement de parrainage classes sur les 3 prochaines années à hauteur de 300 K€ par an minimum	900 000
TOTAL	900 000

ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources a été établi conformément aux dispositions du règlement N° 2018-06 modifié par le règlement ANC N°2020-08 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

Missions sociales retenues dans le compte de résultat par origine et par destination

A ce jour, l'Association a une mission sociale unique : la missions sociale Happy Chandara.

Toutes à l'Ecole a choisi le Cambodge pour construire en 2006 sa première école, Happy Chandara. Cette première école pilote servira d'empreinte à d'autres, afin que de nombreuses femmes diplômées fassent plus tard évoluer le tissu économique et politique de leur pays. Toutes à l'Ecole a décidé de donner priorité à l'éducation des filles. Cette école-pilote, basée à 12 kilomètres de Phnom Penh, accueille aujourd'hui 1300 élèves. Chaque année, près d'une centaine de petites filles démarrent leur scolarité à Happy Chandara. Le centre de formation professionnelle a vu le jour à la rentrée de septembre 2013. Les jeunes filles seront accompagnées jusqu'à leur entrée à l'université pour celles qui choisiront la filière classique ou jusqu'à l'obtention du 1^{er} emploi pour celles qui s'orienteront vers un cursus professionnel.

Les transferts de charges et quote-part de subventions rapportées au résultat, enregistrés en produits dans le compte de résultat ont été reportées en diminution des charges concernées dans le compte d'emploi des ressources.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées

L'Association Toutes à l'Ecole a instauré un système de répartition de ses charges selon une comptabilité analytique en fonction des règles d'affectation précisées par le conseil d'administration.

Aux missions sociales sont imputés :

- Les coûts directs (existants du seul fait de la réalisation des missions)
- Les charges de personnel rattachées au siège, selon leur domaine d'intervention en fonction des temps passés.

Règles d'affectation des dépenses

Les règles d'affectation des dépenses sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses imputées à la mission sociale

Dépenses directes : 100% des frais de la section analytique « Happy Chandara », incluant les salaires locaux.

Salaires de l'établissement français :

40% du salaire de la responsable coordination et mécénat

50% du salaire de la présidente

40% du salaire du poste chargée de parrainage

10% du salaire du poste chargée de mission communication

10% du salaire de la chargée événementiel et partenariats

33% du salaire de la coordinatrice

33% des indemnités versés aux stagiaires

Frais de recherche de fonds

Il s'agit :

Des frais d'appel à la générosité du public,

Des frais d'appel et de traitement des dons, frais de publicité, frais liés à la tenue des fichiers, imprimés, frais d'envois, honoraires, frais administratifs ;

Des frais de recherche des autres fonds privés : frais liés au mécénat ;

Dépenses directes : 100% des frais de la section analytique « frais de recherche de fonds »,

Salaires de l'établissement français :

20% du salaire de la responsable coordination et mécénat

50% du salaire de la présidente

40% du salaire du poste chargée de parrainage

90% du salaire du poste chargée de mission communication

30% du salaire de la chargée événementiel et partenariats

33% du salaire de la coordinatrice

33% des indemnités versés aux stagiaires

Frais de fonctionnement

Dépenses directes : 100% des frais de la section analytique « frais de fonctionnement »,

Salaires de l'établissement français :

40% du salaire de la responsable coordination et mécénat

20% du salaire du poste chargée de parrainage

60% du salaire de la chargée événementiel et partenariats

33% du salaire de la coordinatrice

33% des indemnités versés aux stagiaires

Les ressources

La définition des fonds issus de la générosité du public a évolué par rapport à l'exercice précédent :

A compter de l'exercice 2020/2021, sont considérés comme issus de la générosité les recettes suivantes quelle que soit la qualité du donateur :

- Les cotisations,
- Les dons réguliers (y compris le parrainage),
- Les dons ponctuels,
- Les recettes de manifestation,
- Les dons manuels hors campagne,
- Les legs et donations,

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2019/2020, étaient considérées comme issus de la générosité du public les recettes listées ci-dessus ne provenant pas d'une entreprise.

Enfin, les autres produits et produits financiers sont considérés comme non AGP.

Règles d'affectation des ressources au financement des emplois

Les calculs et règles d'affectation de la générosité du public au financement des emplois sont les suivants :

Si les ressources sont affectées, elles sont attribuées directement à la mission sociale ou aux investissements le cas échéant,

Si les ressources sont non affectées, elles financent une quote-part de mission sociale proportionnellement au total des ressources.

Provisions

En application de l'arrêté de 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC sur le compte d'emploi des ressources, qui rappelle que seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale, une rubrique spécifique aux dotations et reprise de provisions et isolée des emplois de l'année existe.

Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de « dotations » en fonds dédiés par le débit du compte « engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Report de ressources issues de la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)

Le report de ressources issues la générosité du public en début d'exercice 2020/2021 a été retraité pour intégrer la modification des critères d'identification des fonds issus de la générosité du public (cf ci-dessus paragraphe « les ressources »). Par conséquent, le report ne correspond pas au solde de clôture des comptes de l'exercice 2019/2020. Le report de ressources liées à la générosité du public a été estimé à 11 500 732 euros de la façon suivante :

Quote part ressources issue de la générosité du public		
- 2018/2019		89,6%
- 2019/2020		90,5%
- 2020/2021		89,3%
- Moyenne sur 3 exercices	A	89,8%
Fonds propres associatifs au 31/07/2020	B	12 806 441
Report ressources issues de la générosité du public au 01/08/2020	C = A*B	11 500 732

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature principalement constituées de bénévolat et d'espaces de communication ne sont pas considérées comme issues de la générosité du public. Les espaces de communication constituent des actions de recherche de fonds. Le bénévolat a été réparti entre fonctionnement et action sociale en fonction des intervenants.